

22<sup>ème</sup> session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel

(4 - 15 Mai 2015)

Intervention du Portugal

**Bulgarie**

Merci Monsieur Le Président,

Le Portugal souhaite la bienvenue à la délégation de la Bulgarie et la remercie pour la présentation de son Rapport National ainsi que pour ses explications supplémentaires.

Le Portugal accueille avec satisfaction l'engagement de la Bulgarie dans le renforcement de la promotion et protection des Droits de l'Homme, notamment depuis son premier EPU. Nous soulignons particulièrement, la mise en place du Mécanisme National de Coordination des Droits de l'Homme et l'adoption de la Stratégie actualisé pour le combat à la corruption. Le Portugal recommande l'adoption du projet de loi sur l'égalité des sexes tout en saluant les mesures développées dans la promotion de l'égalité de genre.

En outre, le Portugal formule au Gouvernement de la Bulgarie les recommandations suivantes :

- L'adoption d'une définition de la torture incluant tous les éléments présents dans la Convention Contre la Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- Envisager le développement d'Indicateurs de Droits de l'Homme comme un instrument qui permettra une évaluation plus précise et cohérente des politiques nationales des Droits de l'Homme ;
- La ratification du Protocole facultatif du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;
- La ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Je vous remercie,